



QUARTIERS DURABLES CITOYENS - PARTICIPATIEVE DUURZAME WIJKEN

5^{ème} Assemblée participative des Quartiers Durables Citoyens

05/02/2017

Compte-rendu synthétique

Cette assemblée participative a été l'occasion de revenir sur l'année 2016 et les perspectives 2017 mais aussi de revoir les critères de sélection des projets pour le budget participatif. En voici un bref compte-rendu !

Qui était présent ?

Une trentaine de personnes dont beaucoup faisant partie des nouveaux quartiers sélectionnés en octobre 2016 (Hoogveld de Berchem-St-Agathe, Espace Tous de Molenbeek-st-Jean, Jardin Navez-Possible(s) et Kelle Kartier de Schaerbeek, Demain à Roodebeek de Woluwe-st-Lambert, Comité Odon de Jette, Babel'Etterbeek et Les Jardins de la Vignette d'Auderghem) étaient présentes. Les quartiers durables issus des précédents appels étaient aussi présents, même si moins nombreux qu'à l'habitude : le quartier durable « Cité Modèle » (Bruxelles-Ville), Saint-Job (Uccle), Rêvons Messidor (Forest) et Logis Floréal (Watermael-Boitsfort).



De quoi a-t-on parlé ?

Quels liens entre « Inspirons le quartier » et les Quartiers Durables Citoyens ?

Suite à la présentation du prochain appel à projets « Inspirons le quartier » qui sera lancé en mai 2017, plusieurs quartiers se sont montrés intéressés de rentrer de nouveaux projets et ont posé la question du lien entre ces différents appels. Bruxelles Environnement a indiqué qu'il était possible à tout quartier de remettre un projet dans le cadre des thématiques, mais rappelle les points suivants :

- le subside dans le cadre d'une thématique d'Inspirons le quartier ou du budget participatif est soumis aux mêmes obligations : remise d'un budget précis, accompagnement minimum, justificatifs à remettre,.... L'accompagnement minimum est obligatoire en tous les cas, en début et fin de projet, pour s'assurer du bon suivi du projet.
- la participation au budget participatif, pour les anciens quartiers, n'oblige pas de repasser par toutes les étapes de l'accompagnement initial des nouveaux quartiers. L'accompagnement peut donc se limiter aux deux réunions obligatoires.
- le budget participatif présente de nombreux avantages pour les Quartiers Durables Citoyens, par rapport aux projets thématiques d'Inspirons le quartier : de multiples projets dans un ensemble cohérent, un montant global plus élevé, une intégration à un processus participatif.
- il n'est pas possible d'avoir deux subventions en même temps, et y compris au sein des thématiques d'Inspirons le Quartier.

En 2016, deux événements avaient été organisés relatifs à l'alimentation durable (La journée « Cultivons La Ville » en avril et le WE Good Food en octobre). Qu'en est-il pour 2017 ?

A priori, l'idée serait de fusionner les deux événements.

Un Jardin Ouvert est organisé le 11 février 2017 sur la thématique "Tailler et soigner ses arbres". Il s'agit d'une formation sur la taille d'arbre, animée par Christophe Poirson (arboriste grimpeur) et organisée par les jardiniers du potager collectif Tour&Taxis de Laeken et le Réseau des Potagers Urbains bruxellois.



Garantir une politique cohérente en matière de préservation des espaces dédiés à la production alimentaire

Bruxelles-Environnement a présenté les priorités de la Région bruxelloise dont la stratégie Good Food qui vise à atteindre une autonomie de production de 30% en fruits et légumes à l'horizon 2035 pour la Région de Bruxelles-Capitale. Plusieurs personnes ont réagi pour souligner la nécessité d'avoir une politique cohérente : en effet, d'un côté, on observe un soutien politique très motivant notamment de la part de Bruxelles Environnement avec une série de projets innovants en matière de production alimentaire. D'un autre côté, la Région conduit une politique urbaine de densification qui semble aller à l'encontre de ce message. Beaucoup de sites sont menacés par la construction de logements/bâtiments et les citoyens se sentent démunis et sans aucune marge de manœuvre. « **Pourquoi sacrifier tant de terrains, si c'est ensuite pour verdir ce qui a été minéralisé ?** » se demandent les personnes présentes.

Bruxelles Environnement précise que la Région est complexe et qu'il existe plusieurs niveaux de pouvoir compétents. Plusieurs sites de potagers menacés ne dépendent pas de la Région. Si certaines politiques régionales ne vont pas dans le même sens que les objectifs fixés par Bruxelles Environnement, le citoyen doit continuer à faire entendre sa voix, notamment dans les processus de consultation, tel que celui mis en place avec les PRDD.

A télécharger :

La présentation complète est disponible en ligne sur le site des Quartiers Durables Citoyens.
L'ensemble des documents remis est également disponible sur le site.

Révision des critères du budget participatif

Les critères du budget participatif ont été rediscutés. Les participants, répartis en 4 tables, ont travaillé sur une reformulation ou validation des nouvelles propositions. Le temps a malheureusement manqué pour finaliser la révision et les critères seront donc finalisés par la coordination et Bruxelles Environnement en lien avec le Conseil des Quartiers Durables Citoyens. Ils seront envoyés aux participants de l'assemblée pour permettre des réactions avant une validation.



	Anciens critères	Nouvelle proposition formulée par l'AG	Remarques
1	Le groupe pilote et le groupe porteur d'un projet ont un fonctionnement transparent et participatif	Le projet est porté par des habitants et acteurs du quartier qui mettent en place un processus de gouvernance transparent et participatif. <ul style="list-style-type: none"> - Cela inclut une coordination et de la communication avec les autres groupes. - Chacun a l'occasion de prendre part aux décisions et de jouer un rôle actif. 	<ul style="list-style-type: none"> • <i> limiter au groupe porteur est trop figé : volonté d'élargir aux habitants et acteurs</i> • <i> Débat sur les liens entre le projet, le groupe pilote et les habitants : nécessité de rajouter les notions de coordination (liens avec le groupe pilote) et communication</i> • <i> Le terme "fonctionnement" implique qu'il y a un fonctionnement participatif préexistant au projet, ce qui n'est pas toujours le cas quand on remet la feuille de route → parler de processus (plus dynamique)</i>
2	Le projet est pertinent par rapport aux enjeux et aux ressources identifiés pendant la phase d'état des lieux partagé, au périmètre du quartier et aux capacités du groupe porteur à mener celui-ci jusqu'à son terme	Le projet est pertinent par rapport aux enjeux et aux priorités du quartier durable ainsi qu'aux ressources disponibles dans le périmètre du quartier (associations, commerçants, écoles, talents...).	
3	Le groupe porteur propose des moyens suffisants pour pérenniser le projet dans le temps, y compris au delà de l'appel à projets.	Le groupe porteur s'engage à mettre en place les moyens humains suffisants pour développer le projet et veiller à ce que les moyens financiers reçus permettent de le pérenniser dans le temps.	
4	Le projet a un impact potentiel à moyen et long terme sur l'environnement, au regard notamment des priorités de la Région.	<i>Le groupe n'est pas arrivé à une reformulation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i> Débat sur les expressions de "long et moyen termes" : donner une durée minimum mais ne pas trop préciser car les projets ont des timings différents</i>

			<ul style="list-style-type: none"> • Les priorités de la Région doivent être formulées clairement dans la feuille de route • Ces priorités de la Région rejoignent/peuvent rejoindre celles de la commune ? • La Région s'engage sur des priorités différentes au fil des ans et sur chaque projet
	<p>Le projet a un impact potentiel à moyen et long terme sur le quartier (changement de comportement individuel et collectif, amélioration du cadre de vie, renforcement de dynamiques citoyennes,...)</p>	<p>Le groupe n'est pas arrivé à une reformulation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Est ce que les sous-critères sont des exemples ou une liste exhaustive à remplir ? • Liste de sous-critères "illustrative" plutôt qu'exhaustive • Compléter et préciser les sous critères en donnant des exemples • Le critère de mixité pas bien défini : habitants, cultures, statut d'occupation, fonctions,... • Débat sur le mot "potentiel" qui est difficile à évaluer mais semble néanmoins essentiel car "on fait de notre mieux mais on ne sait pas l'impact que le projet aura". • Les priorités de la Région doivent être re précisées dans la feuille de route et

			<i>dans les critères</i>
5	Les moyens demandés pour la mise en œuvre du projet (budget et expertise) sont cohérents au regard des résultats escomptés.	Les moyens demandés pour la mise en œuvre du projet (budget et expertise) sont cohérents au regard des résultats escomptés, des réalités du groupe et du contexte du quartier (compétences internes, capacités en terme de temps,...).	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Aux vues des réalités du groupe et du contexte du quartier : compétences internes, réalité locale, capacité en termes de temps, profils du groupe</i> • <i>Pouvoir indiquer les postes qui sont pris en charge par les compétences internes, qui ne demandent pas de subside et pouvant expliquer que d'autres postes demanderont du budget.</i> • <i>Précision sur la temporalité : Les objectifs attendus peuvent varier d'un projet à l'autre et d'un moment à l'autre. Cela peut être confus mais aussi apporter des indications.</i> • <i>En fonction de l'ampleur du projet pouvoir mieux détailler le pourquoi de la somme demandée.</i>
6	Le projet est complémentaire aux autres projets proposés ou aux projets déjà existants	Le projet est complémentaire aux autres projets proposés ou aux projets déjà existants	<i>Y a-t-il un endroit où mettre la philosophie générale du groupe et le contexte du quartier ? Si non, alors l'inclure dans ce critère pour que les groupes pensent à l'indiquer. Les projets doivent répondre à une vision cohérente portée par le quartier au travers de ses projets.</i>

Idées et propositions

Créer un espace de partage afin de mettre les différents quartiers en contact pour échanger des ressources (prêts de matériel, expertises locales, circulation des devis...) ?

Le parti pris dans le site est de ne pas avoir un bottin mais plus que les Quartiers Durables Citoyens puissent mettre leurs besoins et qu'ils se sentent ou non de mettre à disposition leurs « expertises internes ». Un forum nécessite beaucoup de gestion/modération et l'expérience ultérieure a été un échec. Une plateforme d'échange entre Quartiers Durables Citoyens est en préparation sur le nouveau site des Quartiers Durables Citoyens.

Retours des participants

Chacun a eu l'occasion de se présenter et échanger à travers une animation en début d'assemblée. Les participants ont aimé le côté participatif et la première activité qui leur a permis de rencontrer d'autres personnes. La partie sur les critères était trop dense et rapide. Certains n'avaient pas bien compris le but de l'assemblée générale. Ils pensaient davantage échanger avec d'autres quartiers sur leurs expériences et trouver de l'aide pour le rendu du dossier en mars. La communication concernant l'événement a été tardive. Enfin, certaines personnes ont regretté le peu de participants issus des Quartiers Durables existants.